

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° 0100-150 DU 4 AOUT 2000
/MFPRAF/DGFP/DPME-SR
Portant réintégration des professeurs certifiés de
lycées des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de
services sociaux (enseignement), en-tête : monsieur
MACKOUSTO (Alain Jean Christian.)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de
la fonction publique ;

Vu le décret n° 64-165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de
l'enseignement ;

Vu le décret n° 71-34 du 11 février 1971, portant modification du décret n°
64/165 du 22 mai 1964 ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au
ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du
Gouvernement ;

Vu les décrets n° 94-91 du 17 mars 1994, n° 94-404 du 27 août 1994 et
n° 95-97 du 31 mai 1995, portant radiation de certains agents de l'Etat des effectifs de
la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 687 du 19 mars 1994 portant radiation de certains agents de
l'Etat des effectifs de la fonction publique ;

Vu les textes de recrutement des intéressés ;

DECRET

[Signature]

[Signature]

Article 1^{er} : Les agents de l'Etat ci-après désignés, catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (en fonction publique selon le tableau suivant :

N°	Noms et Prénoms	Matricule
1.	MACKOSSO (Alain Jean Christian)	133475
2.	ETOMBE (Guillaume)	133722
3.	KOUBA (Bernard)	138876
4.	ETEKA (Pasteur Armel)	138942

Article 2 : Le présent décret qui prend effet du jour de la radiation des intéressés et de la solde à compter du 1^{er} janvier 2000, sera enregistré, publié au Journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

seurs certifiés des lycées des cadres de l'enseignement (en fonction publique selon le tableau suivant :

Référence du texte de recrutement	Observations
Attest. n° 067 du 1-02-91	rect. n° 566 du 7-3-91
Décret n° 91-037 du 4-03-91	
-/-	
Attest. n° 357 du 23-2-91	rect. n° 2300 du 14-5-91

Brazzaville, le 4 Août 2000

Denis SANGUENGO

Denis SANGUENGO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme,

Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

Mathias DZON

AMPLIATIONS :

JORC 1
 DGFP/DPME 3
 MFPRAPF/DAF/SST 3
 DGB 3
 DGCF 2
 METPRJCS 1
 MEPSSRS 1
 INTERESSES 4
 DOSSIERS 12
 SGG/BC 2

[Handwritten signatures and initials]